

URGENCES ET COMPLICATIONS SÉVÈRES CHEZ LE PATIENT CANCÉREUX

Le samedi 17 novembre 2018

Institut Jules Bordet - Auditorium Tagnon (-1)

Matinée (de 9h à 12h45) - session thématique

Immunité, cancer et soins intensifs

Le rôle de l'immunité devient de plus en plus important tant en soins intensifs qu'en oncologie. Cela se reflète particulièrement dans le sepsis et le choc septique. Les particularités en rapport avec le patient atteint d'un cancer seront discutées. D'autre part, est apparu une nouvelle classe thérapeutique, les inhibiteurs du contrôle immunitaire qui ont transformé le pronostic de différentes pathologies cancéreuses dont les mélanomes et cancers bronchiques. Ces traitements sont associés à de nouvelles toxicités. Il en est de même pour les thérapies cellulaires. On risque de voir à l'avenir plus de syndromes paranéoplasiques auto-immuns accentués ou déclenchés par ces nouveaux traitements.

Présidence : Jean-Paul SCULIER (Institut Jules Bordet, ULB) et Elie AZOULAY (Hôpital Saint-Louis, Paris)

- 9h00 : Mot d'introduction : Jean-Paul SCULIER (Institut Jules Bordet, ULB)
- 9h15 : L'immunité du cancéreux : un nouveau paradigme. Laurence BUISSET (Institut Jules Bordet, ULB)
- 9h45 : Immunodépression et sepsis: David GRIMALDI (Hôpital Erasme, ULB)
- 10h15 : Les nouvelles définitions du sepsis/choc septique : utiles en onco-hématologie ? Anne-Pascale MEERT (Institut Bordet, ULB)

10h45 : Pause-café et visite de l'exposition

- 11h15 : Les effets secondaires graves des immunothérapies anticancéreuses : Virginie LEMIALE (Hôpital Saint-Louis, Paris)
- 11h45 : Les syndromes paranéoplasiques auto-immuns à l'USI : Julie GORHAM (Institut Jules Bordet, ULB)
- 12h15 : Les nouvelles thérapies cellulaires et le syndrome de fuite capillaire : Jean-Marie MICHOT (Institut Gustave Roussy, Villejuif)

12h45 : Déjeuner

Après-midi (de 14h 16h) - Table ronde éthique & économie

Le nouveau règlement européen sur la protection des données de la vie privée

Un décret européen a régi la protection des données de la vie privée dans l'Union Européenne. Celui-ci est d'application depuis le 25 mai 2018 dans l'ensemble des pays de l'Union. En Belgique, il sera incorporé dans une loi qui pourrait prévoir des exceptions. Ce nouveau règlement a une influence directe sur la recherche médicale. Il faut en effet obtenir l'accord du patient en lui précisant l'objectif précis pour toute étude réalisée. De nombreuses difficultés voient donc le jour pour le chercheur et la table ronde discutera des éventuelles solutions possibles et des conséquences dans la recherche coopérative.

Présidence : Anne-Pascale MEERT (Institut Bordet) et Arnaud SCHERPEREEL (Lille, France) et Dominique Benoit (UZ, Gand)

- Introduction : Thierry BERGHMANS (Institut Jules Bordet)
- Interventions :
 - Le web, source de criminalité touchant la vie privée : Olivier BOGAERT (Computer crime unit, Bruxelles)
 - Le rôle du délégué à la protection des données : Etienne STANUS (Institut Jules Bordet)
 - Les problèmes pour la recherche clinique : Marianne PAESMANS (Institut Jules Bordet)
 - Les problèmes en recherche coopérative internationale : Elie AZOULAY (Hôpital Saint-Louis, Paris)
 - L'avis des patients : André STOOP (Comité de patients « Vaincre »)

